L'image de l'aimé qui remplissait son cœur
D'un espoir infini, d'une joie éternelle,
Et qui, fidèlement, lui souriait en elle —
Belle comme l'amour et comme le bonheur.

La reine s'étant entretenue quelques instants dans la soirée avec Mlle Bartet, elle lui a d'ailleurs affirmé que ces vers, qui lui sont en effet attribués, ne sont pas d'elle. Elle a ajouté qu'elle le regrettait, ces vers étant fort beaux.

Après Mlle Bartet, M. Clément a chanté deux morceaux de M. Saint-Saëns, qui accompagnait lui-même au piano. Le spectacle a continué par la représentation de *Lolotte* de Meilhac et Halévy, qui a été jouée par Mme Réjane, Mlle Avril, MM. Taride et Mauloz.

Mlle Bréval a chanté un air d'*Hérodiade* de Massenet. M. Coquelin cadet a dit un monologue de M. J. Mézin intitulé *Moderne*. Enfin le spectacle s'est terminé par le quatuor du troisième acte de la *Vie de bohème*, de M. Giacomo Puccini, chanté par Mme Marguerite Carré, Mlle Tiphaine, MM. Clément et Delvoye.

Après le spectacle le président de la République donnant le bras à la reine d'Italie, et le roi d'Italie donnant le bras à Mme Loubet, se sont rendus dans le cabinet du général Dubois, où un buffet avait été dressé.

Les ambassadeurs accrédités auprès du gouvernement de la République ont été présentés au roi et à la reine, qui se sont entretenus quelques instants avec eux.

Les souverains italiens ont ensuite demandé à voir les artistes qu'ils venaient d'entendre. Ceux-ci ont été appelés et présentés aux souverains qui les ont félicités.

A onze heures et demie, le roi et la reine d'Italie ont quitté le Palais de l'Elysée. Le président de la République, qui donnait le bras à la reine, l'a conduite jusqu'au landau. Le roi et le président de la République se sont serré la main.

Dans le landau royal, le général Dalstein et le lieutenant-général Brusatti ont pris place en face des souverains.

Le retour au Palais des affaires étrangères s'est effectué rapidement et sans incident.

LES DÉCORATIONS

Avant le dîner de l'Elysée le roi d'Italie a envoyé la grand'croix des Saints Maurice et Lazare à M. Fallières, président du Sénat, à M. Léon Bourgeois, président de la Chambre, à M. Combes, président du conseil, à M. Rouvier, ministre des finances, et à M. Vallé, garde des sceaux, ainsi qu'à MM. Combarieu, au général Dubois, secrétaires généraux de la présidence de la République, au général Dalstein et au vice-amiral Mallarmé. M. Poulet, chef du secrétariat du président de la République, est nommé commandeur des Saints Maurice et Lazare.

Le président de la République a envoyé la grand'croix de la Légion d'honneur à l'amiral Morin, ministre des affaires étrangères; la croix de grand-officier au lieutenant-général Brusatti, la croix de commandeur au contre-amiral de Libero.

Les autres personnages de la suite ont été nommés officiers ainsi que MM. Paulucci et Toere Alfina, conseillers à l'ambassade d'Italie.

Tous les autres personnages de l'ambassade ont été nommés chevaliers.

LA SOIRÉE DANS PARIS

Dès six heures du soir, les boulevards et les grandes artères du centre de Paris, l'avenue de l'Opéra, la rue de la Paix, la rue de Rivoli, la rue Royale, présentaient une animation extraordinaire.

La foule des Parisiens s'accroît de moment en moment, interceptant bientôt la circulation des voitures. Les terrasses des cafés sont bondées.

Féeriquement, la nuit venue, l'avenue de l'Opéra et la place du Théâtre-Français se sont embrasées comme sous l'influence d'un coup de baguette magique. Le spectacle est grandiose. Le Lion de Saint-Marc et la Louve de Rome, resplendissants de mille feux, dominent à chaque extrémité l'immense avenue, enguirlandée de festons de lumières.

Les bandes souples électriques Paz et Silva ont une fois de plus réalisé des merveilles, démontrant la supériorité de ce système d'illuminations. MM. Clémançon, Paz et Silva, les actifs administrateurs de la Société générale d'illuminations de la rue Sainte-Anne, ont droit aux plus vives félicitations.

Sur les boulevards, et la rue Royale, les motifs décoratifs, très réussis, n'ont pas été allumés, l'installation électrique n'étant pas terminée partout. Mais le comité d'organisation nous fait savoir que, ce soir, l'illumination sera générale.

Pendant toute la soirée, jusqu'après minuit, les Parisiens, très gais, sont restés dans les rues, circulant difficilement et voulant aller partout, s'amusant aux facéties des camelots et écoutant les musiciens ambulants, qui, sur l'air de *Viens Poupoule*, chantent d'une voix traînante leurs dernières créations.

LES ACCIDENTS

Au cours de la journée et de la soirée d'hier quelques accidents se sont produits.

Mme Cléon, âgée de soixante-dix ans, est tombée d'une échelle sur laquelle elle était montée pour mieux voir; elle a subi une forte commotion cérébrale.

Mlles Lizard et Bettenfond, pressées trop fortement dans la foule, ont été prises de syncope.

Dans la soirée, un accident plus sérieux et qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit avenue de l'Opéra. Deux gamins avaient grimpé le long d'un mât dressé devant le n° 38. Leurs mouvements déterminèrent un court-circuit. Deux lampes attachées au mât prirent feu. A cette vue, un commencement de panique se déclara dans la foule qui était très compacte à cet endroit. Un homme fut presque étouffé.

L'INCIDENT DE LA BOURSE DU TRAVAIL

Nous avons signalé hier l'incident créé par le secrétaire général de la Fédération des bourses du travail, qui avait arboré des drapeaux rouges aux fenêtres de son local, rue du Château-d'Eau. Dans l'après-midi M. Renaud, commissaire de police du quartier de la Porte-Saint-Martin, avait fait une vaine tentative auprès de M. Lévy, secrétaire général, pour qu'il retirât les emblèmes séditieux.

A la suite d'une nouvelle injonction formelle du magistrat, les drapeaux rouges ont été enlevés et remplacés par un drapeau tricolore.

LE GALA DE L'OPÉRA

Voici le programme de la soirée de gala qui sera donnée ce soir à l'Opéra :

Aïda

Opéra en 4 actes et 7 tableaux. — Musique de G. VERDI
Version française de Mrs C. DU LOCLE et CH. NUITTER
IIe acte (3e et 4e tableaux)

Mlle Bréval... Aïda — Mlle Flahaut... Amnéris
Mrs Alvarez... Radamès — Mrs Gresse ... le Roi
Noté..... Amonasro — Chambon. Ramfis

Méditation de *Thaïs*

Musique de M. MASSENET. — Solo de violon par M. Brun

(Entr'acte)

Le Bourgeois Gentilhomme

Comédie en 5 actes, en prose, de MOLIÈRE

Mrs Coquelin Cadet... M. Jourdain
J. Truffier..... Un maître à danser
Leloir..... Un maître de philosophie
Villain..... Un maître d'armes
Hamel..... Un maître de musique
Croué } ..... Laquais
Brunot }
La chanteuse, Mlle Louise Grandjean

(Entr'acte)

La Maladetta

Ballet en 2 actes, de Mrs GAILHARD et HANSEN
Musique de M. PAUL VIDAL

Mlles Zambelli..... la Fée des neiges
Sandrini..... Lilia
Mrs Staats..... Trigueno
Ladam..... Cadual
Hansen..... le Roi des gitanes
Vanara..... le Marquis
Girodier..... Cadual père

Ce programme, gravé par Stern, est imprimé sur papier à la forme et décoré sur ses quatre pages de vignettes en sanguine tirées de l'œuvre de Eisen.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

A l'occasion de la visite du roi d'Italie, les bureaux de l'Hôtel de Ville et des mairies des arrondissements seront fermés demain vendredi, sauf pour les bureaux de la Caisse municipale et dans les mairies pour les bureaux de l'état-civil, qui ouvriront de une heure à quatre heures.

Samedi, tous les bureaux de la préfecture de la Seine et des mairies fermeront à trois heures de l'après-midi.

Le musée du Louvre sera fermé au public samedi, en raison de la visite de la reine d'Italie.

En raison de la chasse organisée samedi en l'honneur du roi d'Italie, à Rambouillet, et du départ des souverains, dimanche, par la gare de Paris—Invalides, des modifications et suppressions seront apportées dans le service des trains, le samedi 17 et le dimanche 18 octobre 1903, sur les lignes de Paris—Saint-Lazare à Auteuil et aux Invalides, de Paris—Montparnasse et Paris—Invalides à Versailles (rive gauche) et à Mantes et de Paris à Chartres.

Consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

LA JOURNÉE DE DEMAIN

Demain, dans la matinée, les souverains italiens visiteront Paris. Rappelons que le président de la République et Mme Loubet iront les prendre au palais de Affaires étrangères.

Le départ aura lieu à 10 heures du matin. A 10 h. 10 arrivée à l'hôtel des Monnaies. Départ à 10 h. 40 pour l'Hôtel de Ville. Les souverains suivront le quai Conti, traverseront le Pont-Neuf, prendront les quais des Orfèvres, du Marché-Neuf, la rue de la Cité, le quai aux Fleurs, traverseront le pont d'Arcole et arriveront à l'Hôtel de Ville vers 11 heures.

Départ de l'Hôtel de Ville à 11 h. 15 pour les Invalides par les quais de Gèvres, de la Mégisserie, la place Saint-Germain-l'Auxerrois, le quai du Louvre, le guichet du Carrousel, le guichet de Rohan, la rue de Rohan, l'avenue de l'Opéra, la place de l'Opéra, la rue de la Paix, la place Vendôme, la rue de Castiglione, la rue de Rivoli, la place de la Concorde, le cours la Reine, le pont Alexandre-III, l'allée centrale de l'esplanade des Invalides. Le cortège s'arrêtera devant la Chapelle.

Les souverains regagneront l'hôtel du ministère des affaires étrangères en passant par la place Vauban, l'avenue de Tourville, la place des Invalides, la rue de Grenelle à gauche et la rue de Constantine à droite. Ils entreront au ministère par la porte de Constantine.

A midi, déjeuner au palais des affaires étrangères.

Le soir, à sept heures et demie, aura lieu le dîner donné en l'honneur des souverains par le ministre des affaires étrangères et Mme Delcassé.

ADRESSES, TÉLÉGRAMMES ET MANIFESTATIONS

Les journalistes italiens, réunis hier soir en un banquet à Rome, ont adressé aux journalistes français le télégramme suivant :

Rome, 14 octobre.

Tandis que la France accueille avec un enthousiasme patriotique le représentant de la nation italienne et que le président de la République serre la main au roi d'Italie, en signe de concorde et d'amitié, les journalistes romains, réunis dans un banquet pour participer de loin à cet événement qui réjouit les deux peuples, envoient un salut aux journalistes français et aux collègues italiens qui, en ce moment, fraternisent à Paris, se souvenant de cette fraternité qui fut cimentée sur les champs de bataille en Italie comme en France.

Le chef de gare de l'avenue du Bois-de-Boulogne a reçu hier, de son collègue, le chef de station de Pise, le télégramme suivant :

Ferrovieri Pisa, Porta nuova annonziando partenza Reali portanti generosa nazione Francese fraterno saluto d'Italia, affermano sentimenti simpatia compagni di Francia ed inneggiano amicizia nazioni sorelle cementata sui campi Palestro, Solferino.

Capo stazione,
MATTHELLO.

Aussitôt après l'arrivée des souverains, le chef de gare de l'avenue du Bois-de-Boulogne a envoyé à son collègue de Pise la dépêche suivante :

Majestés arrivées Paris. Accueil enthousiaste. Envoyons salut fraternel camarades chemins de fer de belle Italie, sœur de France. Amitiés réciproques, souvenir passé glorieux.

LEGRAEL, chef de gare,
DE VERNEUIL, inspecteur.

Pour fêter la visite des souverains italiens, un banquet a réuni hier à Marseille les membres du comité républicain du commerce et de l'industrie, et les membres de la chambre de commerce italienne de Marseille.

M. le marquis Carcano, consul général, et les vice-consuls d'Italie à Marseille assistaient à ce banquet ainsi que M. Mastier, préfet des Bouches-du-Rhône. Plusieurs discours ont été prononcés.

Les orateurs ont exprimé les sentiments intimes des deux nations et la joie de voir se resserrer plus étroitement encore les liens qui unissent les deux pays. Les assistants ont décidé d'envoyer l'adresse suivante au comte Tornielli, ambassadeur d'Italie à Paris, et à M. Delcassé, ministre des affaires étrangères :

Le comité républicain du commerce et de l'industrie et la Chambre de commerce italienne de Marseille, fêtant dans un même sentiment de sympathique confraternité le mémorable événement de l'arrivée du roi et de la reine d'Italie en France, envoient leurs sentiments de profond respect à leurs Majestés et à M. Loubet, président de la République française.

Six cents employés du ministère des postes italiens, depuis le directeur général jusqu'aux fonctionnaires inférieurs, ont adressé une chaleureuse dépêche de sympathie à leurs collègues de Paris à l'occasion du voyage des souverains.

M. Galimberti, ministre des postes, a vivement approuvé cette initiative.

A Milan, hier soir, a eu lieu un grand banquet franco-italien. La salle était pavoisée de drapeaux français et italiens. Les convives étaient au nombre de 820, comprenant les membres de la colonie française, M. Massenet, le préfet, le maire de Milan, les présidents des chambres de commerce italienne et française, des députés et des sénateurs.

Au champagne, des toasts ont été portés par le préfet, le maire, les présidents des chambres de commerce et par MM. Massenet et Gondrand, consul de France.

M. Leopoldo Tiberi, président de la Société pour la paix et l'arbitrage international de Pérouse, a adressé par lettre à M. Deville, président du Conseil municipal de Paris, son « salut fraternel et cordial » à l'occasion de la visite du roi d'Italie à Paris. M. Tiberi annonce que pour fêter cet événement, un banquet populaire aura lieu aujourd'hui à Pérouse.

M. Deville a répondu en adressant à M. Tiberi « l'expression de la vive amitié et de la sympathie de la population parisienne ».

LA PRESSE ÉTRANGÈRE

En Italie, tous les journaux italiens publient de longs articles sur la visite du roi et de la reine à Paris et sur la portée de ce voyage.

La *Tribuna* enregistre avec joie la sincérité, l'affection et l'expansion de l'accueil qu'a fait la population parisienne à Victor-Emmanuel. Elle évoque l'histoire lumineuse des siècles de la France et de l'Italie : Solferino, Dijon.

La *Patria* dit que tous les Italiens se réjouiront du magnifique accueil fait à leurs souverains.

« L'accueil cordial et chaleureux fait à nos souverains, écrit le *Giornale d'Italia*, aura dans toute l'Italie un grand écho de satisfaction et de sympathie. »

L'*Italie* relève l'enthousiasme extraordinaire avec lequel la population a salué les souverains. « Cette manifestation, dit-elle, a une portée d'autant plus grande, une signification d'autant plus importante, que la spontanéité même des ovations prouve bien que les deux nations attendaient avec impatience le moment de revenir à leurs sentiments naturels d'amitié. »

Enfin, le journal officiel des socialistes, l'*Avanti*, déclare que les socialistes italiens voient dans le rapprochement des deux sœurs latines l'affirmation de la solidarité internationale.

En Autriche. — Dans les cercles politiques à Vienne, on a remarqué un article du *Fremdenblatt* disant que la parenté entre les peuples italien et français assure au roi Victor-Emmanuel une réception chaleureuse à Paris. Le rapprochement italo-français est vu avec satisfaction en Autriche, car il est une garantie de sécurité et de paix.

En Allemagne. — La *Gazette de Voss* dit que le voyage du roi et de la reine d'Italie prouve que la discorde franco-italienne est apaisée, cela uniquement parce qu'on a reconnu que la Triplice n'a pas un caractère agressif.

La *Freissinige Zeitung* reconnaît que les sympathies italiennes pour la Triplice ont diminué beaucoup; mais le rapprochement franco-italien n'est pas inquiétant, puisqu'il s'est effectué pour régler les questions de la Méditerranée, où l'Allemagne est désintéressée.

En Angleterre. — Le *Times* dit que l'accueil enthousiaste fait hier à Paris aux souverains italiens ne laisse aucun doute sur le plaisir que cause aux Parisiens le rétablissement de relations cordiales entre leur pays et le nouveau peuple latin que la France a tant contribué à créer.

La réception faite au roi Victor-Emmanuel à Paris consolera probablement l'Italie de l'ajournement de la visite du tsar à Rome.

La *Daily Chronicle* exprime l'avis que c'est plus qu'une simple démonstration parisienne, c'est la preuve qu'il est intervenu entre la France et l'Italie une entente cordiale analogue à celle qui existe entre la France et l'Angleterre.

Quand le roi d'Italie viendra en Angleterre, ces liens qui unissent les trois nations seront d'un bon augure pour l'avenir de l'Europe.

L'ARBITRAGE FRANCO-ANGLAIS

La convention d'arbitrage, signée hier entre la France et l'Angleterre, est un acte pratique. C'est pourquoi elle est d'un caractère simple et positif. Mais on ne l'estimerait pas à sa valeur, on ne comprendrait pas, vraiment, ce qu'elle signifie, si l'on ne savait combien l'esprit public en Angleterre est mal habitué à la conception de l'arbitrage. Le fait qu'un tel acte ait été signé si promptement est des plus significatifs. On dira que le traité n'a pas une grande conséquence parce qu'il laisse la porte ouverte à toutes les échappatoires. Sans doute, mais il l'ouvre également à toutes les bonnes initiatives. Tout dépend, pour cette convention comme pour toutes les conventions du monde, de l'esprit dans lequel elle va se trouver appliquée. Or, tout fait prévoir que cet esprit sera excellent.

La conclusion du traité s'est faite, en effet, sous l'influence (et non sur l'intervention directe) du roi Edouard VII. Elle a pour elle d'être immédiatement applicable.

Il faut noter, surtout, que cette convention donne une sorte de reconnaissance solennelle à la Cour de la Haye. L'Angleterre et la France auront été les deux premiers grands Etats de l'Europe à utiliser régulièrement, par acte spécial, son existence et les facilités qu'elle offre pour la consolidation de la paix.

Publiée au moment même où les souverains italiens sont nos hôtes, elle ne peut que faire l'objet d'une attention spéciale. Le fait qu'elle ait été signée hier et connue immédiatement est donc spécialement heureux. On ne peut l'ignorer dans les conversations diplomatiques qui auront lieu entre les deux pays. La République française, qui a pris l'initiative de cet acte, aura également l'honneur d'en propager l'exemple.

La marche des négociations

Les négociations remontent au mois de mai dernier.

Le 11 mai, une question était posée à M. Balfour, à la Chambre des Communes, au sujet de l'application du principe d'arbitrage. C'était le moment où M. Thomas Barclay poursuivait avec tant de vigueur, en France et en Angleterre, sa campagne en faveur d'une convention d'arbitrage entre les deux pays.

MM. Delcassé et Cambon eurent à Paris plusieurs conversations sur ce sujet et, le 19 mai, le ministre des affaires étrangères de France faisait parvenir à Londres une formule qui précisait sa pensée. Cette formule a servi de point de départ aux négociations qui viennent d'aboutir à la conclusion de la convention d'aujourd'hui.

Les négociations furent laborieuses. Le gouvernement anglais ne voulait pas s'engager sans avoir consulté les jurisconsultes de la Couronne. La formule définitive fut enfin arrêtée sur les lignes indiquées au début par M. Delcassé.

Les questions purement politiques ont dû être forcément écartées, parce qu'elles intéressent toutes les nations, ou du moins la plupart d'entre elles, et que, par conséquent, ces questions ne peuvent pas être résolues par deux seules puissances.

Limitée telle qu'elle est, la convention d'aujourd'hui n'en pose pas moins devant le monde le principe de l'arbitrage, dans le cas où l'arbitrage est possible. C'est une nouvelle porte pacifique ouverte à l'humanité, et ce sera l'honneur de la France d'en avoir pris la généreuse initiative.

Commentaires des journaux anglais

Tous les journaux commentent la convention anglo-française. Ils l'accueillent avec satisfaction comme la preuve d'un rapprochement entre les deux pays.

Le *Daily Telegraph* dit :

C'est un grand pas, mais un pas seulement, vers un but très désirable. Limitée à son objet, la convention n'en marque pas moins une nouvelle ère dans les relations internationales ; elle déterminera un mouvement croissant vers l'arbitrage.

Le journal ajoute :

Nous sommes peut-être à la veille d'une alliance officielle et de la formation d'un groupe uni par des sympathies communes et de communs intérêts.

Le *Daily Graphic* déclare que c'est un grand pas fait dans la bonne direction. Il est évident que les exceptions prévues laissent place à de faciles échappatoires ; le succès de la convention dépendra surtout de l'esprit avec lequel on l'appliquera.

La franche application du principe de l'arbitrage tendra à diminuer le nombre des questions dans lesquelles il ne s'applique pas encore.

La *Morning Post* dit :

A première vue, il semble que cette convention ne soit que la répétition de la Convention de La Haye de 1899, dont les signataires se sont réservé le droit de conclure des conventions d'arbitrage ; mais on peut aussi l'interpréter comme un acte qui lie les deux gouvernements.

La *Morning Post* signale la question de Terre-Neuve comme une de celles auxquelles s'applique la convention.

Il en va de même du *Standard*, qui ajoute :

Nous ne voudrions pas laisser croire que nous accueillons à contre-cœur la convention signée hier, mais on ne peut oublier que l'expérience faite par l'Angleterre n'est pas de nature à la prédisposer en faveur de l'arbitrage.

Les *Daily News* disent que la convention ne conduit pas droit à la paix, mais qu'on doit l'accepter comme un grand pas fait dans ce sens.

Le *Times* dit enfin :

La convention qui vient d'être conclue n'est pas, par elle-même un document d'une haute importance diplomatique, mais nous lui ferons un cordial accueil.

Il en sera de même, nous en avons la ferme confiance, de nos voisins, qui la considéreront comme un témoignage des relations cordiales qui existent entre nous.

Ce n'est guère que l'application partielle des principes exposés dans les articles 9 et 16 de la Convention de la Haye. Sa valeur pratique est dans le bon vouloir et les sentiments des parties contractantes qui désirent l'application de la Convention de la Haye.

On voit que l'opinion du *Times* coïncide, en somme, avec celle des journaux français.

LA SITUATION EN MACÉDOINE

(Dépêches de nos correspondants particuliers)

Sofia, 15 octobre, 8 h. 50.

Les attaques contre le prince Ferdinand redoublent depuis quelque temps. On lui reproche ses tendances au gouvernement personnel et au coup d'Etat et son manque de patriotisme dans la crise macédonienne. On le menace même, au cas d'un échec de la mission Natchevitch à Constantinople, d'avoir à déclarer la guerre à la Turquie ou à abdiquer en faveur de son fils Boris. Malgré le sans gêne habituel de la presse à l'égard du Palais, ces attaques sont symptomatiques; on y sent l'expression même de l'opinion publique.

L'état de siège a été proclamé dans les districts frontières de la Macédoine pour éviter, dit-on, les incidents de frontières; en réalité c'est pour contrecarrer la campagne électorale de l'opposition, coalisée contre le cabinet Pétrof. En outre les réservistes, qui devaient être congédiés pour pouvoir participer aux élections, seront gardés sous les drapeaux contrairement à la loi électorale, afin de ne pas dégarnir les frontières devant les Turcs et aussi pour enlever à l'opposition les éléments jeunes qui assureraient mieux son succès sur le gouvernement.

Constantinople, 15 octobre, 8 h. 25.

La question des réfugiés macédoniens en Bulgarie devient un sujet de préoccupation. Ceux-ci sont 20,000, dont 13,000 à Bourgas venant d'Andrinople, et 7,000 entre Kustendil, Dubnitza et Sofia, venant de la Macédoine. Leur nombre augmente sans cesse à la suite de l'insurrection qui continue, surtout dans le Périm.

M. Natchevitch et la Porte négocient leur rapatriement; la Bulgarie, en tout cas, a intérêt de s'en débarrasser, mais pour la Turquie, outre l'indemnité en argent à leur verser à leur retour, ce serait un nouvel aliment pour l'insurrection. La Porte promet l'amnistie aux rapatriés, des dommages-intérêts, etc. ; mais ceux-ci, encore sous le coup des massacres et fort sceptiques sur les réformes, demandent comme garanties une commission internationale et un dépôt d'argent dans une banque. La question en est là.

Les réfugiés n'ont confiance que dans un contrôle européen, voire un gouverneur chrétien. Du côté turc, on ne parle que d'une commission turco-bulgare, d'un essai de rapatriement à tenter, quitte, s'il échoue, à ce que les fugitifs retournent en Bulgarie. Là encore M. Natchevitch, malgré sa grande habileté, ne paraît pas devoir réussir auprès de la Porte.

Constantinople, *vid* Sofia, 15 octobre, 9 h. 25.

La Bulgarie voudrait obtenir du sultan la reconnaissance de ce fait que l'élément bulgare est prépondérant en Macédoine. Ce résultat obtenu, la Bulgarie restera tranquille, les Comités rentreront sous terre, les bandes s'évanouiront, et, pendant tout l'hiver se fera le grand travail qui amènera le grand coup à frapper au printemps prochain. Et cette reconnaissance de la prépondérance de l'élément bulgare ne peut se faire que par la nomination d'une commission dans laquelle l'élément bulgare sera en majorité, ou au moins égal à celui formé par les diverses autres nationalités.

Toute la question est là et non dans les réformes. Et cela s'explique facilement. En admettant que la Turquie fasse de la Macédoine une administration modèle sous laquelle toutes les populations actuelles vivent et prospèrent, heureuses et contentes, qu'adviendra-t-il de la Bulgarie et de la grande idée, car la Bulgarie a beau protester, c'est la Macédoine bulgare qu'elle veut? Il adviendra que la Bulgarie restera ce qu'elle est, et pour longtemps. C'est ce que la Bulgarie ne veut pas, et c'est pourquoi elle poursuivra son idée de la reconnaissance de la prépondérance de l'élément bulgare.

Constantinople, 15 octobre, 9 h. 35.

L'ambassade d'Angleterre a remis à la Porte une note insistant sur l'exécution immédiate de tous les articles du traité de Berlin, et notamment de ceux qui concernent la province de Roumélie, la situation des Arméniens et la fermeture des détroits.

On dit que l'ambassade d'Italie appuiera cette démarche.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Russie et Japon

Le bruit s'apaise autour du prétendu conflit. On discutera comme nous l'avons toujours dit sur la Corée, mais la Russie ne veut rien entendre au sujet de la Mandchourie. L'amiral Alexeïeff, vice-roi de la Russie d'Asie, a passé en revue dimanche une armée de 76,000 hommes qui viennent de prendre part aux grandes manœuvres. C'est la plus grande armée russe qui ait jamais été concentrée en Extrême-Orient. Elle se compose d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. Chaque régiment d'infanterie comporte une section montée.

Il a été officiellement annoncé que la Russie disposait aujourd'hui dans le voisinage de Port-Arthur d'une armée de 100,000 hommes, c'est-à-dire de 40,000 hommes de plus qu'il y a deux mois. Deux cuirassés et deux croiseurs sont arrivés pour renforcer la flotte de telle sorte que l'escadre russe en Extrême-Orient sera plus forte, au dire des Russes, que celle qu'entretient le Japon.

Les Russes n'ont jusqu'ici pris aucune mesure préliminaire à l'évacuation de la Mandchourie.

Les affaires du Maroc

La tribu des Benider, dans le voisinage de Tetuan, est de nouveau dans un état d'agitation extraordinaire. Elle essaye d'entraîner d'autres tribus à s'associer à elle pour attaquer cette ville.

⁂ A Manchester se sont réunis tous les négociants qui font des affaires avec le Maroc, et vont adresser au gouvernement anglais une pétition pour lui recommander dans la question marocaine la politique de la porte ouverte.

⁂ La question du Maroc continue d'occuper beaucoup les journaux allemands, et le reflet de ces préoccupations se trouve non seulement dans la presse mais dans certaines publications spéciales, comme le rapport de l'Organisation centrale pour la préparation des traités de commerce, qui vient de paraître. On y exprime la crainte que la France n'établisse un tarif douanier semblable à celui qui est déjà en vigueur en Tunisie. Un tarif de ce genre conçu pour le seul bénéfice des industries françaises serait en bien des cas contraire aux intérêts germaniques. L'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord* impute les difficultés qui peuvent avoir surgi au cabinet de Saint-James plutôt qu'à celui de Madrid. D'après « un personnage bien informé » la France au cours des pourparlers jusqu'ici engagés aurait reconnu à l'Espagne les droits aux compensations les plus légitimes. La situation de l'Angleterre devrait en tout état de cause se borner au *statu quo*. Tanger ne pourrait appartenir qu'à l'Espagne. Faisant allusion aux nouvelles relations franco-anglaises, il affirme qu'il n'a été question au Maroc que d'une action pacifique. Aucune entente n'a été conclue concernant l'avenir. La *Gazette de Cologne* dément comme dénuée de sens toute démarche allemande demandant au sultan de faire valoir les droits du khalifat dans la question marocaine.

Alsace-Lorraine

M. Jean de Schlumberger a donné sa démission de président de la Délégation d'Alsace-Lorraine, pour des motifs de santé. Il remplissait ces fonctions depuis 1875.

Pays-Bas

On nous écrit de la Haye :

La question du féminisme s'est posée incidemment à la seconde Chambre, à propos des modifications que le gouvernement propose d'apporter à la loi communale.

D'après cette loi qui date de 1851, tout Néerlandais remplissant certaines conditions déterminées peut être nommé bourgmestre secrétaire ou receveur d'une commune. La rédaction nouvelle porte : tout Néerlandais « mâle ».

Les libéraux-démocrates ont reproché au gouvernement d'innover, et demandé, par voie d'amendement le maintien du texte primitif. Le ministre de l'intérieur s'est défendu de vouloir innover en disant : « La loi constitutionnelle de 1848 comprenait tacitement par Néerlandais tout Néerlandais mâle; lors de la revision de 1887, le mot mâle a été ajouté, non par une innovation, mais pour plus de clarté. L'addition proposée par le gouvernement n'ajoute donc rien à la loi ; elle met en harmonie la loi communale avec celle de la loi constitutionnelle de 1887.

On a répondu au ministre qu'aux termes de la loi, il ne s'ensuit pas que les femmes soient exclues formellement de ces fonctions. Introduire cette exclusion dans la loi, c'est donc y apporter une innovation.

M. Borgesius, président de l'Union libérale, fait observer que la loi sur l'enseignement secondaire ne parle que de maîtres et de directeurs, et que cependant des femmes font partie actuellement du personnel enseignant.

M. Drucker, libéral démocrate, remarque qu'il y a dans le Code civil une foule d'articles auxquels on a donné peu à peu une interprétation toute différente de celle du législateur primitif? N'est-ce pas ce qu'a fait dernièrement la Haute Cour, en admettant des femmes au barreau?

Finalement, l'amendement présenté par les libéraux démocrates a été repoussé par 59 voix contre 28. Ont voté pour : tous les groupes de gauche, à l'exception de 7 libéraux qui ont joint leurs voix à celles de la droite.

Italie

On dit que M. Zanardelli rentrera à Rome samedi prochain, devançant ainsi la date de son retour. Il est probable qu'un conseil des ministres aura lieu.

Suivant l'*Italie*, l'ambassadeur de Russie au Quirinal, M. de Nelidof, a conféré avec le secrétaire général des affaires étrangères, M. Malvano, pour reprendre les négociations relatives à la visite du tsar à Rome.

M. Donati, député, a déposé à la Chambre une demande de question à l'amiral Morin sur les causes qui ont déterminé l'ajournement de la visite du tsar déjà officiellement annoncée.

Espagne

L'*Imparcial*, après avoir constaté l'importance politique du voyage du roi d'Italie à Paris, dit :

Tous les peuples qui regardent l'avenir s'unissent ; seule l'Espagne reste dans un isolement de misanthrope et désespère. Cependant le peuple espagnol devient vigoureux et, par son travail, il augmente, son industrie et sa fortune, méritant ainsi qu'on ne l'omette pas. Mais nos gouvernements, les modernes comme les anciens, ne savent que faire avec ce peuple si vigoureux, et réduisent l'horizon national à l'étroite enceinte de la salle des séances de la Chambre, considérant qu'ils ont accompli leur devoir en obtenant un triomphe de tournoi parlementaire.

Turquie

On a annoncé officiellement, à Constantinople, la mort du prince Mohamed Burhan Eddine, le quatrième fils et le septième enfant du sultan. Il était né le 19 décembre 1885 et a succombé à la suite d'une pneumonie.

Afrique du Sud

A Johannesburg, les mineurs de la « City and Suburban Gold Mining Company » ont adopté, hier, à l'unanimité, un vœu favorable à l'importation de la main-d'œuvre chinoise.

Un vœu analogue a été émis dans une réunion de la « South Randfontein Gold Mining Company ».

⁂ Le *Petit Bleu* de Bruxelles apprend par des dépêches de Delagoa Bay qu'une crise de la main-d'œuvre vient de se produire dans la colonie portugaise de Lourenço-Marquez, crise qui est une des conséquences de l'alliance anglo-portugaise.

En attendant l'introduction des centaines de mille d'ouvriers chinois que réclament les propriétaires de mines d'or du Transvaal, ceux-ci ont demandé au Portugal — par l'entremise de lord Milner — l'autorisation de recruter des ouvriers indigènes dans la colonie de Lourenço-Marquez. Le gouvernement portugais a consenti. Il en est résulté à Lourenço-Marquez une lamentable disette de bras. On ne peut charger ou décharger les marchandises dans le port qu'à des prix exorbitants, et il en est de même dans toute l'étendue de la colonie.

États-Unis

On mande de Washington à la *Morning Post* que deux officiers chargés d'une mission secrète au Venezuela et à Panama, sont de retour après avoir recueilli, assure-t-on, des informations sur les qualités défensives de la Colombie et du Venezuela.

Ils auraient découvert, ajoute-t-on, que le président Castro détourne une partie des recettes de douane affectées aux payement des réclamations des puissances étrangères et emploie ces fonds à mener une campagne de presse contre ces dernières.

Les agents du fisc vénézuélien qui poursuivent à

FEUILLETON DU Temps
DU 16 OCTOBRE 1903

LA MUSIQUE

LES FÊTES DE WAGNER A BERLIN

Une étrange histoire. — Echec des fêtes musicales : demi-réussite des fêtes officielles. — Les faits. — Les causes. — M. Leichner et Mme Cosima Wagner. — Les conséquences d'une rupture.

Berlin, le 5 octobre.

C'est une ténébreuse affaire. « La Savoie et son duc sont pleins de précipices. » Les fêtes de Wagner aussi. Elles viennent de s'achever, et c'est à peine si l'on peut, en joignant à l'enseignement des choses vues celui qu'on tire de l'entretien des personnes les mieux instruites, et celui encore que fournit la lecture assidue des gazettes, se faire une opinion sur cette étrange aventure. Ce n'est pas que les faits eux-mêmes soient obscurs ou douteux : ils sont certains, évidents, incontestables. En voici la somme. L'inauguration à Berlin du premier monument que l'Allemagne ait élevé à Richard Wagner, devait, selon le vœu de ceux qui formèrent le dessein et exécutèrent l'entreprise, être une solennité à la fois officielle et artistique, où d'une part les hauts personnages de l'Empire s'assembleraient pour honorer l'un des plus illustre fils de la patrie allemande, où d'autre part les grands musiciens apporteraient le concours de leur talent et de leur renommée pour rendre un plus éclatant hommage au génie qui domine toute la musique de ce temps. C'est ainsi qu'on avait conçu la *Wagner-Feier*, c'est ainsi qu'on l'avait annoncée à l'univers. Or il est advenu ceci. La partie officielle des cérémonies, si elle n'a pas été aussi imposante et brillante qu'on l'espérait d'abord, n'a pas entièrement échoué. La partie musicale a fait mieux que d'échouer ; elle n'a pas existé. Hormis une représentation des *Maîtres Chanteurs* à l'Opéra, représentation admirable, mais à peu près indépendante des fêtes, elle a été comme si elle n'était pas ; et mieux eût valu qu'elle ne fût pas en effet. Tel est le bilan.

La partie officielle a tenu une part de ce qu'elle promettait. Certes, l'empereur, quoiqu'il eût tout d'abord pris à l'événement un intérêt personnel, quoiqu'il eût fait de sa main, pour une des figures du monument, un dessin que le statuaire Eberlin traduisit en sculpture, l'empereur n'est pas venu. Mais un de ses proches, le prince Frédéric-Henri de Prusse, a présidé à toutes les fêtes, et son propre fils, le prince Eitel-Frédéric, l'a représenté le jour de l'inauguration. Le ministre prussien de l'instruction publique a pris la parole au banquet. Des fonctionnaires de toute sorte, civils et militaires, étaient là. Il y avait beaucoup d'uniformes, beaucoup de broderies, de rubans et de croix. Et les cérémonies se sont pour la plupart accomplies avec pompe. Il faut donc convenir qu'en cette partie du moins de leur tâche les organisateurs de la *Wagner-Feier* ont obtenu quelque succès. Certains Allemands ne se font pas faute de le nier : ils sont injustes. Mais pour la musique le désastre a été complet. Aucun des compositeurs de renom que possèdent les divers pays allemands n'est venu à Berlin rendre hommage au plus grand compositeur de l'Allemagne contemporaine. Ceux qui habitent Berlin même, comme M. Richard Strauss, comme M. Humperdinck, ils se sont tenus à l'écart; ils n'ont paru en aucune fête; ils ont tout ignoré. Je sais bien que M. Strauss a dirigé la représentation des *Maîtres Chanteurs*; mais c'était en vertu de ses fonctions de premier chef d'orchestre à l'Opéra; ce devoir professionnel accompli, il a disparu. M. Joachim, l'illustre violoniste, est pareillement citoyen de Berlin, et aussi M. Weingartner; on ne les a vus nulle part. Les grands kapellmeister wagnériens, M. Hans Richter, M. Félix Mottl se sont séparés avec éclat du comité des fêtes. Les grands chanteurs des temps héroïques de Munich et